



Fiche projet 2021

Création d'une plateforme internet de consultation des Observatoires Photographiques du Paysage des Parcs Naturels Régionaux de la Région SUD

Contexte général :

La région SUD comporte 9 Parcs naturels régionaux qui ont été reconnus pour la richesse de leurs milieux naturels, la valeur de leur patrimoine culturel mais également pour la qualité et la diversité des paysages les caractérisant.

Les différentes chartes de Parc visent à renforcer les actions de protection, de gestion et d'aménagement des paysages en mobilisant les forces vives du territoire.

Historique et perspectives :

Les Observatoires Photographiques du Paysage sont des outils d'aide à la décision pour les politiques d'aménagement de l'espace, ainsi que des outils de connaissance et de compréhension de l'évolution du paysage et d'appropriation de leur cadre de vie par l'ensemble des acteurs et habitants d'un territoire.

L'observatoire photographique du paysage permet de comparer plusieurs photos réalisées selon le même point de vue, le même cadre, mais ces photos sont reconduites à des moments différents, tous les 5 ans par exemple. Il s'agit donc d'un outil qui permet d'illustrer l'évolution des paysages d'un territoire au cours du temps. La prise de photo à partir du sol, au contraire des images satellites, permet d'apprécier le paysage tel qu'on le perçoit, à « hauteur d'homme ».

Grâce à cet outil, on peut facilement appréhender cette transformation rapide et contemporaine des paysages : elle est perceptible par la simple comparaison des différentes photos prises depuis un site. Le type d'occupation des sols est facilement identifiable et l'analyse des causes de ces transformations également.

Cet outil permet ainsi de mobiliser les acteurs du territoire sur la façon dont ils perçoivent ces évolutions et la manière dont les paysages peuvent être construits et reconstruits.

Il s'agit également d'un outil d'aide à la décision pour les élus notamment en matière d'urbanisme et de planification urbaine, et plus particulièrement pour les SCOT et les PLU.

La plupart des Parcs de la Région Sud ont ainsi mis en place un Observatoire photographique du Paysage permettant de suivre les évolutions du Paysage et des enjeux pré-identifiés sur leur territoire.

Ces parcs ont mutualisé leur démarche d'Observatoire Photographique du Paysage afin de partager une plateforme de libre consultation en ligne, permettant de consulter les différentes séries photographiques sur une interface cartographique, d'effectuer une recherche thématique (par type d'occupation du sol, par mots-clés...) ainsi que d'apporter un éclairage.

Ce site internet utilise la technologie « Adobe Flash Player » pour son application cartographique. Depuis le 1er janvier 2021, cette technologie est devenue obsolète, et ne fonctionne plus sous l'ensemble des navigateurs internet (Mozilla, Chrome, Safari, ...).

Objectif de l'action et impact attendu :

Ce projet a pour objectif de déployer GEOPaysage, outil développé par les Parcs nationaux, pour la gestion et la consultation des Observatoires Photographiques du Paysage des Parcs Naturels régionaux de la Région Sud.

Cette plateforme doit pouvoir héberger les OPP des divers Parcs de la Région Sud, permettre l'archivage des données et répondre aux enjeux identifiés par les techniciens des Parcs.

Elle doit notamment proposer une interface ludique et intuitive afin de faciliter la consultation d'un public plus élargi.

Description de l'action :

Les Parcs de la Région Sud se proposent d'optimiser et d'adapter l'outil open source GEOPaysage (ex : le site internet de consultation de l'OPP du Parc national de la Vanoise) aux besoins des PNR de la Région mais en concertation avec l'ensemble de la communauté GEOPaysage pour que ces développements puissent servir à tous et en contrepartie bénéficier d'avancées développées par d'autres structures.

Afin de rendre cette plateforme fonctionnelle et qu'elle réponde à nos besoins, il est nécessaire d'apporter des développements complémentaires.

Dans un souci de partage et d'optimisation de cette nouvelle plateforme, les Parcs nationaux et régionaux de la Région Sud et de la Région Auvergne Rhône-Alpes se sont rapprochés afin d'identifier les modifications à apporter pour rendre possible l'appropriation de cette plateforme existante.

Une prestation par un développeur ainsi qu'un accompagnement technique des Parcs est ainsi nécessaire pour finaliser cette plateforme de consultation d'Observatoire Photographique du Paysage.

Dans un souci de poursuivre la valorisation de cette plateforme en open source, qui pourrait intéresser d'autres structures régionales voire nationales (les conservatoires, les Opérations Grand Sites,...), une attention sera apportée à rendre générique et documenter l'ensemble des futurs fonctionnalités.

Et enfin, afin de favoriser l'appropriation de cet outil, une attention sera portée à la communication et à la portée pédagogique de l'outil auprès des différents publics.

Indicateurs de résultats

Création du site internet

Utilisation régulière du site internet pour le suivi de l'Observatoire Photographique du Paysage (reconduction, analyses,...)

Utilisation du site internet pour d'autres enjeux techniques (outil d'évaluation qualitative des chartes de parc, identification des Objectifs de Qualité Paysagère...)

Consultation du site internet par les élus et techniciens des territoires (commune, intercommunalité, conseil départemental,..) comme outil de sensibilisation et d'aide à l'analyse

Consultation du site internet par les divers acteurs et habitants du territoire comme outil de sensibilisation et d'aide à la concertation

Valorisation et mise à disposition de la plateforme internet auprès des structures régionales voire nationales porteuses d'Observatoire Photographique du Paysage intéressées pour s'approprier l'outil (modules complémentaires proposés en Open Source)

Contenu et cout

- Prestation d'un développeur pour la création du site et favoriser sa reproductibilité	20 000€
- Suivi technique	10 000€
- Valorisation de l'outil, pédagogie et communication	5 000€

Durée d'étude et restitution 12 mois

Réalisation de l'interface web 4 mois

Rapatriement des bases de données 4 mois

Analyse des séries 4 mois